

(Communiqué)

association des agences
conseil et création

18/03/2026

Tiphaine du Plessis rejoint David Leclabart à la coprésidence de l'AACC

Le Conseil d'administration de l'AACC (association des agences conseil et création) a élu Tiphaine du Plessis, présidente de BETC FULLSIX, à la coprésidence de l'association aux côtés de David Leclabart, président d'AUSTRALIEGAD, pour la durée du mandat en cours. Cette élection fait suite à la décision de Bertille Toledano de quitter ses fonctions de coprésidente de l'AACC, après cinq années d'engagement.

Une nouvelle génération pour accompagner l'évolution du secteur

Dirigeante reconnue pour son expertise en transformation business et en conduite du changement, Tiphaine du Plessis apporte à la gouvernance de l'AACC un profil en phase avec les nouveaux enjeux des agences. Depuis plus de vingt ans, elle accompagne les marques en mobilisant des expertises stratégiques, créatives et technologiques au croisement de la communication, de l'expérience client et du digital. Son parcours l'a conduite à piloter de grandes marques comme Air France, Peugeot ou Leroy Merlin, et à accompagner les transformations en développant des dispositifs intégrés mêlant création et innovation au service des Marques et de la performance. Très investie dans les travaux de l'AACC, elle a notamment orienté les réflexions de la commission IA & Innovation autour de cinq axes : l'accompagnement des dirigeants pour penser l'intégration de l'IA au sein de leurs entreprises, la formation des collaborateurs, la sensibilisation aux apports comme aux limites de l'IA pour une utilisation pertinente et responsable, la promotion des outils d'IA français et européens et la mesure des impacts environnementaux de l'IA. Son élection marque la volonté de l'AACC d'accompagner ses membres dans les grandes mutations, qu'il s'agisse de l'intégration de l'IA au service de la création de valeur pour les agences, les entreprises qu'elles accompagnent et notre société, ou encore de la réflexion sur les nouveaux business modèles.

Un engagement collectif dans la continuité du travail engagé

Après cinq années à la coprésidence, Bertille Toledano a choisi de se consacrer pleinement à ses nouvelles responsabilités internationales. Durant son mandat, l'AACC a engagé plusieurs évolutions structurantes : refonte de son identité, renouvellement de sa gouvernance et lancement de nouveaux chantiers pour défendre la valeur de la création, renforcer l'attractivité des métiers afin de mobiliser l'ensemble des agences autour d'un projet commun. Elle déclare : « Cinq années un peu folles où nous avons traversé ensemble plusieurs révolutions comportementale, numérique, et technologique, avec une seule idée en tête, valoriser la création de valeur liée à nos métiers et faire de la France un grand pays de la créativité. Je remercie d'abord David, les membres du bureau et tous les permanents de l'AACC. Cinq années formidables. »

Un élan collectif tourné vers les grands rendez-vous

La coprésidence formée par Tiphaine du Plessis et David Leclabart poursuivra ses actions autour des priorités - la valeur, la création, la responsabilité et l'attractivité - et de grands temps forts de la profession : France Creative Country of the Year, à l'occasion des Cannes Lions (22-26 juin), le cycle de conférences Creativity is business et la Semaine de la communication. Tiphaine du Plessis déclare : « Je suis honorée de rejoindre la coprésidence de l'AACC aux côtés de David et de m'engager au service du collectif. Dans un contexte où nos métiers se réinventent à grande vitesse, l'AACC doit plus que jamais rassembler les talents, placer l'innovation au cœur des réflexions et porter la valeur stratégique de notre industrie auprès des marques et des institutions. »





David Leclabart ajoute : « Travailler avec Bertille a été un privilège et un plaisir de chaque instant. Nous avons traversé les hauts et les bas avec une complicité rare. Je suis ravi d'ouvrir ce nouveau chapitre avec Tiphaine. Son engagement, sa sensibilité sur les enjeux business et son expertise sur l'innovation- notamment l'I.A- sont de précieux atouts pour l'association. »

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

CONTACT

Annabelle ROUSSEAU

arousseau@aacc.fr